

Ratio d'endettement borne stés en IF

la situation de sous-cap s'apprécie au niveau du groupe intégré (différent n-1 au niveau de ch sté du groupe)

à l'ouverture ou à la clôture

cf BOFIP

BOI-IS-BASE-35-40-20

Montant moyen des sommes laissées ou mises à disposition d'entreprises membres du groupe fiscal **par l'ensemble des entreprises non membres du groupe** au sens du 12 art 39 CGI)

Hors Cash pooling

Hors crédit bail

Hors dettes auprès stés de crédit ou de financement (ex emprunts et droit de tirage Natixis)

et en application du texte hors 451XXx intergroupe

Au 01/01/22

moyenne Emprunts obligataires (sur balt)

Total EOC 1 + 2 01/01/2022	216 937 301	ok
Manbrain 2	-2 264 481	ok
NP 1	-97 802 944	ok
int cap 23/09 1 + 2	18 695 777	
int cap 23/09 - Manbrain 2	-195 154	
int cap 23/09 - NP 1	-8 428 712	
var° int courus	N/S	

Total EOC 2019 01/01/2022	25 501 929	ok
Manbrain 2019	-266 200	
Copernic 2019	-5 748 582	
int cap 24/06	2 197 770	
int cap 24/06 - Copernic	-495 416	
int cap 24/06 - Manbrain	-22941	
var° int courus	N/S	

TOTAL EOC 31/12/2022 263 332 777 ok

manbrain	-2 748 776	ok
NP + Copernic	-112 475 654	ok
moyenne EOC	139 963 072	ok

Moyenne des EOC calculés

moyenne dette Embo/ME

au 01/01/2022	2 400 000	Remboursé le 11/05/2022
au 31/12/2022	4 300 000	Nouveaux prêts : 3,3 M le 11/05/2022 et 1 M le 21/10/2022
moyenne embo+ME	3 174 247	
Total 31/12/2022	143 137 318	

Capitaux propres au 31/12/21

69 932 051 Sous-conso FRA présenté par LB 31/12/21

204,68% 1,5

Conclusion:

Groupe IF FRA est sous-capitalisé (ratio > 1,5), nous devons donc apporter la preuve que le ratio d'endettement global du groupe consolidé auquel les sociétés membres du groupe fiscal appartiennent est supérieur à son propre ratio d'endettement au titre de l'exercice considéré (clause de sauvegarde)

Ratio Endettement - 01/01/2022		
	Consolidation bornée Groupe IF FRA	Consolidation globale
Dettes (1)	627 952	452 278
FP (2)	69 932	-22 751
Ratio Endettement = (1)/(2)	8,98	-19,88

En K €

Comptes consolidés globaux : Une filiale est MEE. Compte tenu de l'impact NS de cette dernière : Résultat (108 K €) + Titres MEE (171 K €) et d'une forte marge d'erreur sur les ratios, pas de demande d'une consolidation uniquement des filiales consolidées par IG et pas de retraitement
 Dettes (1) : Hors prise en compte IDP / Provisions - S'il y'a PCA N/S, donc non prise en compte

Conclusion :

Ratio Endettement groupe consolidé > Ratio Endettement Groupe IF FRA -> Preuve contraire apportée et pas d'application du plafond de déduction minorée lié à une situation de sous-cap

Ratio Autonomie Financière - 01/01/22			En K €
	Consolidation bornée Groupe IF FRA	Consolidation globale	
FP (1)	69 932	-22 751	
Actifs (2)	535 551	467 511	
Ratio Autonomie financière = (1)/(2)	0,13	-0,05	

Remarques

Prise en compte de l'ecart d'acquisition pour les actifs groupe IF FRA et consolidation globale car tous les EA au 31/12/2021 sont affectés

Comptes consolidés globaux : Une filiale est MEE. Compte tenu de l'impact NS de cette dernière : Résultat (69 K €) + Titres MEE (102 K €) et d'une forte marge d'erreur sur les ratios, pas de demande d'une consolidation uniquement des filiales consolidées par IG et pas de retraitement

Conclusion :

Le ratio d'autonomie financière déterminé au niveau du groupe d'IF est > à celui du groupe consolidé. La clause de sauvegarde s'applique et le complément de déduction de 75 % au reliquat des charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de cet exercice est permis.